

PROCÈS-VERBAL

De la séance du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, à Québec, le 25 février 2010 à 15 h 30.

Sont présents :

M^{me} Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Sont absents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
M. Jacques Marcotte, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
M. Benoît Massicotte, secrétaire

Est également présent :

M. Marc Rondeau, directeur général

Ouverture de la séance

La vice-présidente du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Approbation des procès-verbaux des séances tenues le 26 janvier 2010 et le 4 février 2010

Résolution n° E-2010-9

Approuver les procès-verbaux des séances tenues le 26 janvier 2010 et le 4 février 2010.

Adoptée à l'unanimité

Forum métropolitain des élus

Résolution n° E-2010-10

Retenir la date du samedi le 19 juin 2010 pour la tenue d'un forum métropolitain des élus.

Référence : Mémoire du 26 février 2010
Responsable : Adjoint à la direction générale

Adoptée à l'unanimité

Engagement d'un(e) agent(e) de secrétariat

Résolution n° E-2010-11

Engager madame Dyann Bédard comme agente de secrétariat affectée aux modules Aménagement du territoire, Transport métropolitain, Environnement et Géomatique, à compter du 22 mars 2010, à [REDACTED] de l'échelle salariale établie pour ce poste.

Lui octroyer, à son entrée en fonction, les conditions de travail des employés de la CMQ.

Référence : Mémoire du 12 février 2010
Certificat du trésorier : CT-2010-050
Responsable : Adjoint à la direction générale

Adoptée à l'unanimité

Remplacement temporaire du secrétaire

Résolution n° E-2010-12

De nommer monsieur Marc Rondeau, directeur général de la CMQ, à titre de secrétaire de la Communauté métropolitaine de Québec pour la période s'étendant entre le 25 février et le 7 mars 2010 inclusivement en remplacement de monsieur Benoît Massicotte.

Référence : Mémoire du 25 février 2010
Responsable : Secrétaire

Adoptée à l'unanimité

Remplacement d'une agente de secrétariat

Résolution n° E-2010-13

Nommer madame Julie Laroche pour agir à titre d'agente de secrétariat du secrétaire de la Communauté métropolitaine de Québec à compter du lundi 15 février 2010 [REDACTED] de l'échelle salariale prévue aux conditions de travail du personnel de la CMQ. Le régime de base des avantages sociaux disponibles lui est également offert.

Référence : Mémoire du 25 février 2010
Responsable : Secrétaire

Adoptée à l'unanimité

Analyse et représentation spatiale de scénarios d'aménagement et de développement pour la région métropolitaine de Québec – Devis pour appel d'offres

Résolution n° E-2010-14

Approuver le devis joint en annexe et la grille d'évaluation des offres qui seront présentées.

Autoriser le secrétaire à procéder à l'appel d'offres de services professionnels pour la réalisation de cette étude.

Former un comité d'évaluation des offres présentées composé des représentants suivants de la CMQ :

1. Michel Rochefort, coordonnateur en aménagement du territoire
2. Annie Caron, conseillère en aménagement du territoire
3. Benoît Massicotte, secrétaire

Référence : Mémoire du 16 février 2010
Responsable : Coordonnateur à l'aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Expo sciences Bell 2010 – Demande financière de la Boîte à science

Résolution n° E-2010-15

Accorder une contribution financière de 1 500 \$ à la Boîte à science en tant que partenaire d'Expo-Sciences Bell 2010 qui aura lieu du 19 au 21 mars 2010 au pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval.

Référence : Mémoire du 16 février 2010
Responsable : Conseillère en planification du développement économique

Adoptée à l'unanimité

Entente de soutien et d'exploitation pour le système d'information géographique régional de la MRC de La Jacques-Cartier

Résolution n° E-2010-16

Accepter l'entente de soutien et d'exploitation pour le système d'information géographique régional (SIGR) entre la CMQ et la MRC de La Jacques-Cartier au coût de 7 370 \$ par année indexé au 1^{er} janvier selon l'IPC pour la région de Québec du mois de décembre.

Que le directeur général de la CMQ soit autorisé à signer, pour et au nom de la CMQ, tous les documents pertinents permettant de donner effet à la présente entente.

Référence : Mémoire du 15 février 2010
Responsable : Coordonnateur en géomatique

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2010-17

Prendre acte du bordereau d'information en date du 25 février 2010 contenant les documents suivants :

- a) Note de M. Marc Rondeau, directeur général de la CMQ, datée du 25 février 2010 et adressée aux membres du comité exécutif, relative à :
 - . une demande d'avis au MAMROT concernant le règlement n° 323 de la MRC de Portneuf modifiant son RCI n° 292 relatif à l'aménagement des terrains de camping dans les zones d'exploitation contrôlées (ZEC);
 - . une demande d'avis au MAMROT concernant le projet de règlement n° 2009-05 de la MRC de Bellechasse modifiant son schéma d'aménagement et de développement (SAD) de façon à y introduire de nouvelles cotes de crues;
 - . une demande d'exclusion à la zone agricole (n° 363151) sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures (CPTAQ);
- b) Note de M. André Bouillon, conseiller à l'aménagement du territoire, datée du 17 février 2010 et adressée à M. Marc Rondeau, directeur général à la CMQ, relative à une demande d'exclusion à la zone agricole (n° 363151) sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures;
- c) Note de M. André Bouillon, conseiller à l'aménagement du territoire, datée du 25 janvier 2010 et adressée à M. Marc Rondeau, directeur général à la CMQ, relative à une demande d'avis du MAMROT concernant le règlement n° 323 de la MRC de Portneuf modifiant son RCI n° 292 relatif à l'aménagement des terrains de camping dans les zones d'exploitation contrôlées (ZEC);

- d) Note de M. André Bouillon, conseiller à l'aménagement du territoire, datée du 25 janvier 2010 et adressée à M. Marc Rondeau, directeur général à la CMQ, relative à une demande d'avis du MAMROT concernant le projet de règlement n° 2009-05 de la MRC de Bellechasse modifiant son schéma d'aménagement et de développement (SAD) de façon à y introduire de nouvelles cotes de crues;

Référence : Bordereau d'information du 25 février 2010
Responsable : Secrétaire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2010-18

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 25 février 2010 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 décembre 2009 (période 12);
- b) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 janvier 2010 (période 1);
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa du mois de décembre 2009;
- d) Une liste qui fait état des dépenses Visa du mois de janvier 2010;
- e) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ du 1^{er} au 31 décembre 2009;
- f) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ du 1^{er} au 31 janvier 2010;

Référence : Bordereau de dépenses du 25 février 2010
Certificat du
trésorier : CT-2010-053
Responsable : Trésorier

Levée de la séance

Et la séance est levée.

VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

SECRÉTAIRE